

Tarifs et taxes diverses guide 2022

Délibération
du 31 janvier 2022



 VilleAnnecy
www.annecy.fr

ANNECY

LIBELLE	TARIFS applicables au 1er janv. 2021	TARIFS applicables au 14 février 2022
GESTION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX PRIVES		
<i>Toute occupation du domaine public à des fins privées doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée préalablement à la Ville.</i>		
Exonérations pour :		
<ul style="list-style-type: none"> - travaux de mise en sécurité suite à un sinistre, - travaux sous maîtrise d'ouvrage public (hors DSP), - travaux réalisés par des bailleurs sociaux, - travaux appartenant à une liste du règlement intérieur de tarification. 		
* Occupation provisoire du sol communal avec un minimum facturé de	15,00 €	15,00 €
1 - REDEVANCE POUR STATIONNEMENT DE VEHICULES INFERIEUR A 6ml		
Montant par jour et par véhicule		
Véhicules < 6ml dans une zone rouge ou piétonne	16,00 €	16,80 €
Véhicules < 6ml dans une zone verte ou bleue	8,00 €	8,40 €
Véhicules < 6ml dans une zone non réglementée	Néant	Néant
2 - REDEVANCES POUR LES VEHICULES STATIONNÉS HORS DES EMPLACEMENTS MATERIALISÉS, POUR LES ENGINS, POUR LES MATERIELS OU POUR TOUT AUTRE NEUTRALISATION, VALANT PERMIS DE STATIONNEMENT		
Redevance pour l'occupation du domaine public / m ² / jour		
<i>Progressivité de la tarification de l'occupation du domaine public selon la durée :</i>		
Tarifs zone rouge :		
de 1 à 14 jours	0,60 €	0,62 €
de 15 à 60 jours	1,20 €	1,23 €
de 61 à 180 jours	1,50 €	1,54 €
de 181 à 360 jours	1,80 €	1,85 €
plus de 360 jours	2,00 €	2,05 €
Tarifs zone verte ou bleue :		
de 1 à 14 jours	0,30 €	0,31 €
de 15 à 60 jours	0,60 €	0,62 €
de 61 à 180 jours	0,75 €	0,77 €
de 181 à 360 jours	0,90 €	0,93 €
plus de 360 jours	1,00 €	1,03 €
Tarifs zone non réglementée :		
de 1 à 14 jours	0,20 €	0,21 €
de 15 à 60 jours	0,40 €	0,41 €
de 61 à 180 jours	0,50 €	0,52 €
de 181 à 360 jours	0,60 €	0,62 €
plus de 360 jours	0,67 €	0,69 €
GRATUITE DES ECHAFAUDAGES avec cheminement piétons les 6 premiers mois (au delà de cette période, la redevance qui s'applique est le tarif du 181ème jour)		
3 - AUTRES TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Fermeture d'une voie de circulation, par jour	250,00 €	255,00 €
Fermeture d'une voie de circulation, par demi journée ou nuit	125,00 €	130,00 €
Occupation du DP pour autopartage, la place par an	150,00 €	155,00 €
Occupation du DP pour borne de recharge de véhicules électriques et hybrides, la place par an (tarif régi par convention jusqu'en 2021)	5,00 €	5,00 €
Dépose minute hôtel, la place par an	440,00 €	455,00 €